Firefox about:blank

ARLAY Viticulture

Dégustation de vins : un domaine jurassien innove

Le domaine Boilley-Frémiot de Saint Germain-lès-Arlay a été vendu en février 2020. Un mois plus tard, ses repreneurs étaient confrontés au premier confinement. Depuis, ils ont décidé de faire face en développant de nouvelles stratégies commerciales.

Ce lundi 21 décembre, il est 9 h 30 à Los Angeles, 12 h 30 à New-York et 18 h 30 à Saint Germain-lès-Arlay. Kevin Creusy, l'animateur de la visioconférence, ouvre la séance de dégustation en français et en anglais avec un parfait accent rhotique.

La dégustation en ligne s'adressait à une plateforme d'influenceurs de Los Angeles, Lyon, Neuchâtel, New York et Paris. Photo Progrès/Bruno MERCIER

Opération de marketing d'influence

Les 69 participants, de 17 nationalités différentes, résident aux États-Unis, à la Réunion, en Suisse et en France. Ils sont influenceurs, attachés à la plateforme Upfluence de Lyon.

Bertrand de Sainte-Marie, l'un des patrons du domaine éponyme, explique : « Depuis trois semaines, nous préparons cette opération de marketing d'influence en relation avec Vivien Garnès, le PDG-manager d'Upfluence. Chaque participant a reçu trois bouteilles du domaine ».

Dégustation à distance

Après une brève présentation du domaine assurée par Bertrand, Nicolas Cottier, chef d'exploitation-œnologue, anime la dégustation.

Le premier vin est un Chardonnay de 2017. Nicolas explique que « trois sens participent à la dégustation : la vue, l'odorat et le goût ». Pour chacune des étapes, la traduction en anglais est faite par Kevin. Les questions ou impressions des participants apparaissent par écrit sur la partie droite de l'écran. Ce qui permet à Nicolas d'apporter des réponses presque instantanément.

Puis c'est « l'Ensemblage » 2019, « le vin star du domaine », précise Kevin. « Ce vin qui allie et qui rassemble, indique Nicolas, est issu d'une alliance de Savagnin, Chardonnay et Poulsard, et vinifié selon une tradition du XVIIIe siècle des vignerons de l'Étoile ».

Pour terminer la dégustation, le Trousseau 2019, « un vin rouge du Jura qui se caractérise par sa fraîcheur et son côté gourmand ».

Innover pour ne pas sombrer

Les premières réactions des influenceurs sont positives : « Super intéressant ! », « excellent », « Ensemblage = jolie découverte »… Le temps est passé vite. La dégustation en ligne s'achève. À 20 heures, à Saint Germain-lès-Arlay, c'est le débriefing. Bertrand, Nicolas et Quentin, l'attaché commercial, sont satisfaits : la dégustation à distance s'est bien déroulée et il n'y a pas eu de cacophonie malgré le nombre des participants. D'autres innovations ont été mises en œuvre en 2020 : réorganisation de la cuverie et du chai, amélioration de la signalétique, création d'un site web marchand, participation à un salon virtuel, dégustations en ligne avec des Suédois, des Américains, des Japonais, adhésion à une plateforme collaborative. En janvier, une visioconférence plus importante est prévue pour des revendeurs.

De notre correspondant Bruno MERCIER

REPÈRE

600 000

C'est, sur 14 hectares, le potentiel de production du domaine viticole de Sainte-Marie en nombre de bouteilles. L'encépagement est essentiellement tourné vers le blanc : 65 % de Savagnin, 25 % de Chardonnay et 10 % de cépages rouges, Trousseau, Pinot et Poulsard.

Contact : Domaine de Sainte-Marie, 39210 Saint Germain-lès-Arlay https://domaine-de-sainte-marie.com Tél. : 03.84.44.97.33.

BRESSE Polémique

Covid-19 : le maire de Louhans dénonce les carences des grandes surfaces

Un constat « édifiant ». Voilà comment le maire de Louhans, Frédéric Bouchet, évoque le résultat de l'état des lieux effectué par ses soins dans les grandes surfaces de sa ville concernant le respect des règles sanitaires contre le Covid-19. Ce qu'il affirme avoir vu ne l'a pas rassuré. À tel point qu'il s'en est ému dans un courrier adressé au préfet de Saône-et-Loire le 21 décembre.

Pas de contrôle des jauges, pas de nettoyage des caddies…

Frédéric Bouchet y dénonce une série de manquements, constatés dans « l'ensemble des grandes surfaces de Louhans-Châteaurenaud ». La liste est longue : absence de vigile ou de système de comptage des jauges, absence de marquage au sol des sens de circulation, salariés travaillant sans gants, non-nettoyage des chariots… Sur ce dernier point, le maire précise : « Les consommateurs doivent prendre leur chariot dans le sas extérieur réservé à cet usage, entrer dans le hall de la grande surface pour le nettoyer, avec toutes les conséquences que l'on peut imaginer. »

Frédéric Bouchet affirme par ailleurs qu'aucun contrôle n'a été effectué par les gendarmes, « hormis un passage sur les parkings pour la vérification du port des masques ». En conclusion, il demande au préfet que ces contrôles sanitaires soient bel et bien effectués, « avec les sanctions qui pourraient en découler allant de la verbalisation à la fermeture administrative des établissements. »

Il y a bien des vérifications, répondent les grandes surfaces et la sous-préfecture

Contactées, les grandes surfaces ainsi visées n'ont pas toutes répondu. Le directeur de *Market* (enseigne de *Carrefour*) s'est refusé à tout commentaire, quand le service communication de *Lidl* n'a pas donné suite à notre demande. En revanche, les responsables de *Leclerc* et *Atac* ont tenu à répondre au maire. En s'étonnant d'abord de sa démarche.

Benjamin Naulot, directeur de la communication chez Schiever, maison mère d'*Atac*, se dit notamment surpris « de n'avoir pas reçu de copie de ce courrier ». Tous trois mettent en avant leur respect des règles et affirment que des contrôles ont bien eu lieu, sans aucune remarque ni remontrance à la clé. Chez *Leclerc*, la dernière inspection de ce type remonte même au 23 décembre, sans doute « suite à ce courrier », estime le directeur Jérôme Echeverria.

L'un des problèmes, selon Frédéric Bouchet, est que les clients prennent les caddies à l'extérieur avant de les nettoyer à l'intérieur. Photo JSL/P. A.

De son côté, la sous-préfète de Louhans confirme que les services de l'État mènent « très régulièrement » des vérifications au sein des grandes surfaces. Et qu'aucun problème n'a été soulevé jusqu'alors.

Patrick AUDOUARD

JUR14 - V1

1 sur 1 28/12/2020 à 09:10